



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de l'école doctorale n°493



ERASME

PRES Sorbonne Paris Cité  
Université Paris 13 – Paris-Nord

Vague D - 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013

## Membres du comité d'experts

Présidente :

Mme Myriam DUBAN, Université de Lorraine

Experts :

Mme Sophie CLOART-PAWLAK, Centre international du vitrail de Chartres

Mme Françoise DEKEUWER-DEFOSSEZ, Université Lille 2

M. Pierre LIVET, Université de Provence, Aix-Marseille 1

Mme Myriam SORIA, Université de Poitiers

M. Jean-Yves TOUSSAINT, INSA Lyon

Délégué scientifique de l'AERES :

M. Gilles PINSON



## Présentation de l'école doctorale

L'école doctorale *ERASME* (ED 493), est rattachée à l'Université Paris 13 (Paris Nord) et localisée à Villetaneuse. Elle fait par ailleurs partie du PRES Sorbonne Paris Cité. Elle est la seule ED pour l'ensemble des disciplines Sciences Humaines et Sociales (SHS) de l'Université Paris 13 de sorte que 17 sections du Conseil National des Universités (CNU) y sont représentées. L'ED ERASME est donc hautement pluridisciplinaire. Elle regroupe 13 laboratoires, dont trois Unités Mixtes de Recherche (UMR) et 10 équipes d'accueil (EA), en sciences humaines et humanités et en sciences de la société :

- EA 452 : Centre d'Études sur les Nouveaux Espaces Littéraires (CENEL),
- UMR 7234 : Centre d'Économie de l'Université Paris Nord (CEPN),
- EA 3968 : Centre de Recherches sur l'Action Locale (CERAL),
- EA 1629 : Centre d'Études et de Recherches Administratives et Politiques (CERAP),
- EA 2356 : Centre de Recherches, Espaces, Sociétés, Culture (CRESC),
- EA 453 : Centre de Recherches Interculturelles dans les Domaines Anglophones et Francophones (CRIDAF),
- EA 3971 : Expérience, Ressources Culturelles, Education (EXPERICE),
- EA 3970 : Institut de Recherches de Droit des Affaires (IRDA),
- UMR 8156 : Institut de recherche Interdisciplinaire sur les Enjeux Sociaux (IRIS),
- EA 1803 : Laboratoire des Sciences de l'Information et de la Communication (LabSIC),
- UMR 7187 : Laboratoire Dictionnaire Linguistique Informatique (LDI),
- EA 3412 : Laboratoire de Pédagogie de la Santé (LPS),
- EA 4403 : Unité Transversale de Recherche Psychogenèse et Psychopathologie (UTRPP).

Elle accueille environ 400 doctorants (404 en 2011-2012), dont 60 % d'étudiants étrangers provenant principalement du Maghreb et d'Afrique, et dans une moindre mesure de Chine, du Vietnam et du Brésil. L'encadrement des thèses est assuré par 133 titulaires de l'Habilitation à Diriger des Recherches (HDR) soit un taux d'encadrement moyen de 3,03 doctorants par HDR. Environ 45 thèses en moyenne sont soutenues chaque année.

Le conseil de l'école doctorale est conforme à l'arrêté du 7 août 2006 : il comprend 26 membres, parmi lesquels 11 directeurs d'unités de recherche, 8 personnalités extérieures représentant la société civile et le monde socio-économique, 5 élus doctorants et 1 élu BIATSS. Il se réunit trois fois par an sur convocation du directeur. Il supervise la politique du Bureau et du directeur et délibère sur les grandes orientations de l'ED. Un compte rendu est rédigé à l'issue de chaque conseil et publié sur le site Internet de l'ED après validation par les membres du conseil.

Le directeur est assisté d'un Bureau élu, composé de 4 membres dont les deux directeurs adjoints, chacun ayant un rôle clairement défini (la directrice adjointe est en charge de la formation, en relation avec le Centre de Formation des Doctorants à l'Insertion Professionnelle (CFDIP), et des co-tutelles ; le directeur adjoint est en charge des contrats doctoraux et du suivi de la commission scientifique ; un membre s'occupe de l'insertion professionnelle et de la communication ; un autre membre est en charge des relations avec les doctorants et du suivi des manifestations scientifiques qu'ils organisent). L'ED comprend une commission scientifique qui prend part à la politique scientifique de l'ED, animée par deux co-présidents, représentant les deux grands domaines scientifiques de l'ED : *Économie, Société, Industrie, Culture et Sujets ; Codes, Cultures, Espaces et Sociétés*. Les membres du Bureau et les deux co-présidents de la commission scientifique siègent au sein du comité de thèse dont la mission est d'éclairer le directeur pour les inscriptions et réinscriptions en thèse.

L'ED ERASME dispose d'un règlement intérieur, voté en avril 2009, sur proposition du directeur et qui définit les règles de fonctionnement de l'ED.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation par critère :

### Fonctionnement et adossement scientifique

L'ED ERASME a su se doter d'une gouvernance efficace compte tenu de la complexité de son adossement scientifique, dû à sa grande variété disciplinaire, et du nombre important de doctorants qu'elle encadre (environ 400). La constitution d'un Bureau au sein duquel les rôles sont clairement définis permet à l'école doctorale de répondre à l'ensemble de ses missions (formation, accompagnement et encadrement des doctorants, insertion professionnelle). Elle permet aussi au conseil de prendre ses décisions sur la base de propositions concrètes pouvant ensuite être débattues et amendées, avant d'être votées. Ce mode de gouvernance paraît articuler de manière efficace le pouvoir exécutif de l'équipe de direction d'une part, et la souveraineté et le fonctionnement délibératif du conseil d'autre part. Cette gouvernance permet aussi une véritable collégialité dans les décisions et la mise en œuvre de la politique scientifique et pédagogique de l'ED, collégialité qui a pu être concrètement observée lors de la visite.

L'ED dispose d'un bon encadrement administratif, assuré par une gestionnaire partagée avec l'autre ED de Paris 13, *GALILEE*, et d'une secrétaire, dont le dévouement et la qualité du travail sont soulignés tant par les doctorants que par l'équipe de direction. Compte tenu du nombre important de doctorants étrangers et des difficultés très pratiques auxquelles ils peuvent être confrontés, l'encadrement administratif de l'ED mériterait d'être conforté.

Pour mener à bien ses missions, l'ED *ERASME* peut s'appuyer sur un budget satisfaisant (53 000 euros en 2012) au regard de l'ensemble des actions qu'elle met en place, tant en termes de formation que de communication et de relations avec l'environnement socio-économique dans lequel elle évolue. Elle encourage la mobilité des doctorants, en France et à l'étranger, par une procédure de co-financement avec les unités de recherche ; elle a également pu développer une offre de formation ambitieuse.

L'ED ERASME bénéficie d'un fort soutien de l'Université Paris 13 qui d'une part, a accru la dotation budgétaire accordée à l'ED et d'autre part, a très sensiblement augmenté le nombre de contrats doctoraux (15 en 2012) après avoir fortement diminué le nombre d'allocations de recherche attribué à l'école entre 2004 et 2009 (avec un point bas de 7 allocations en 2006). Ceci a permis à l'ED de fléchir certains contrats doctoraux sur des projets pluridisciplinaires et d'accroître le nombre de doctorants financés (en 2011, 29,4 % des doctorants bénéficiaient de financements de thèse, contrats doctoraux et autres).

Les critères d'attribution des contrats doctoraux sont clairement définis. Une procédure d'audition ouverte aux candidats locaux et extérieurs a été mise en place. Elle permet, en particulier pour les contrats fléchés, de sélectionner les meilleurs candidats sur des thèmes jugés stratégiques pour les laboratoires ou sur les sujets pluridisciplinaires. Le jury est composé des directeurs d'unité de recherche et du directeur de l'école doctorale.

L'école doctorale ERASME a également su travailler avec son environnement socio-économique au service de l'insertion professionnelle de ses docteurs. Les « extérieurs » jouent ainsi un rôle actif dans le conseil de l'ED (8 membres extérieurs). L'ED a en particulier noué des relations étroites avec la communauté d'agglomération Plaine Commune, attestées par la présence de sa représentante lors de la visite du comité.

L'ED *ERASME* est très ouverte à l'international puisqu'elle accueille plus de 60 % de doctorants étrangers, alors que ce taux était de 40 % en 2000. Ceci s'explique par une véritable politique de développement des co-tutelles (39 conventions de co-tutelle) mais aussi par la signature d'accords d'échange de type Erasmus, de Contrats Cofecub (Brésil), et d'accords avec le Vietnam.

### Encadrement et formation

D'une manière générale, l'ED *ERASME* a mis en place une véritable politique d'encadrement au service des doctorants qui se sentent bien accompagnés dans leur formation et dans leur insertion, mais aussi dans les difficultés qu'ils peuvent rencontrer.

L'ED propose une offre de formation évolutive, en fonction des demandes et besoins exprimés par les doctorants, mais aussi personnalisée, en permettant aux doctorants de choisir leur parcours de formation en fonction de leur discipline, de leur méthodologie, de leur statut, de leurs besoins.



La politique d'encadrement des thèses de l'ED se manifeste à travers différentes procédures. L'ED exige un rapport d'étape annuel avant chaque réinscription. Elle organise également une soutenance à mi-parcours ainsi qu'une pré-soutenance. Les résultats de cet encadrement s'observent notamment par une augmentation graduelle du nombre des thèses soutenues, avec toutefois des années creuses (2009).

L'ED s'efforce aussi de réduire sensiblement la durée moyenne des thèses, passée de 5,8 ans en 2004 à 5,3 ans en 2011, dans des disciplines encore habituées à des durées longues. Près d'un quart des thèses soutenues en 2011 l'ont été après une durée de thèse inférieure à 40 mois, soit 3,3 ans. Toutefois, encore 1/5 des thèses dépasse une durée de six ans. Enfin, les décisions délicates en matière d'inscription et de réinscription en doctorat sont prises de manière collégiale par le comité des thèses.

L'ED est attentive à l'information des doctorants. Elle a ainsi créé un livret du doctorant, distribué en première année, qui donne au doctorant toutes les informations utiles pour la réalisation de sa thèse, son financement, et lui rappelle tant ses devoirs que ses droits. L'ED a également développé un guide d'auto-évaluation des étudiants, en lien avec l'association Bernard Grégory.

Pour prévenir les difficultés des doctorants, l'ED a adopté, en 2010, une nouvelle Charte des thèses qui insiste sur l'intégration des doctorants dans les équipes de recherche et sur les conditions d'encadrement mais prévoit aussi une procédure de médiation en cas de conflit entre le doctorant et son directeur de thèse. Les doctorants en difficulté peuvent également bénéficier d'un soutien dans le cadre d'un groupe de parole, animé par un jeune docteur en psychologie de l'ED.

L'ED est également attentive à l'existence de lieux de rencontres pour les doctorants, d'autant que certains laboratoires n'ont pas de locaux et ne peuvent donc accueillir leurs doctorants. L'ED plaide donc pour la construction d'une Maison Doctorale, commune aux deux ED de Paris 13, *ERASME* et *GALILEE*, dans le cadre du futur campus Condorcet. L'école apporte enfin un réel soutien, notamment financier, à l'association des doctorants, l'Association des Doctorants et Post-doctorants d'Erasmus (ADEPE), qui organise les journées d'études de l'école doctorale. L'objectif de ces journées est de permettre la rencontre de doctorants de disciplines différentes, la dernière ayant porté sur l'éthique. En encourageant ce type de manifestations, l'ED exerce sa mission de transversalité et développe une action complémentaire à celle des laboratoires.

Concernant sa mission de formation, l'ED y consacre 40 % de son budget, ce qui lui permet de proposer une offre diversifiée, autorisant des parcours individualisés. Les formations suivies donnent lieu à validation, l'ED ayant mis en place un système de validation des formations par ECTS très lisible, avec un équilibre satisfaisant entre enseignements méthodologiques et scientifiques. Les formations sont présentées aux doctorants de manière très lisible, de même que leurs obligations en termes de formation (exemple fictif de formation doctorale dans le livret du doctorant). Le dispositif de suivi mis en place permet un encadrement de la formation doctorale, mais dans le respect des parcours individuels. L'ED envisage également de développer l'enseignement à distance afin de faciliter l'accès à la formation des doctorants salariés ou résidant à l'étranger.

Essentielle à la formation des doctorants, l'ED consacre aussi une part importante de son budget aux missions des doctorants. Tous les doctorants ne demandant pas à bénéficier chaque année d'une aide à la mobilité, la participation de l'ED peut aller jusqu'à 1000 € pour un déplacement en France ou à l'étranger.

Bien que le doctorant soit au centre de la politique de formation et d'encadrement mise en place par l'ED, quelques remarques peuvent être formulées. Concernant l'encadrement des doctorants, il conviendrait de trouver des moyens de réduire le taux d'abandon (proche de 50 %, que les doctorants soient ou non financés), particulièrement important en première et deuxième années. Les responsables de l'ED sont parfaitement conscients de la gravité de ce problème qu'ils n'ont pas cherché à minimiser lors de la visite. Si le nombre moyen de doctorants par HDR est admissible (1 HDR pour 3 doctorants), il existe de fortes disparités entre encadrants, certains HDR dirigeant encore plus de douze thèses. Même si certaines sont en co-tutelles, ce nombre reste excessif.

L'ouverture à l'internationale de l'ED est un point fort mais constitue aussi une source de faiblesses, en raison de la fragilité socio-économique des doctorants, reconnue par l'ED. Le dévouement des services administratifs et de la direction de l'ED ne suffisent pas à suppléer l'implication visiblement insuffisante de certains laboratoires.

Concernant la formation, on pourrait regretter un manque de modules proprement transdisciplinaires avec une implication plus forte de la part des laboratoires dans la formation des doctorants. Les obligations de formation peuvent également sembler lourdes aux doctorants de première année, ce dont la direction de l'école doctorale est consciente.

## Suivi et Insertion

L'ED admet connaître des difficultés dans le suivi des docteurs, du fait notamment de la part élevée de docteurs étrangers qui retournent dans leur pays. L'ED dispose néanmoins d'une connaissance précise de la situation des docteurs à n+3 pour 75 % d'entre eux.

L'insertion professionnelle des docteurs est très satisfaisante puisque 3 % seulement des diplômés de 2008 sont au chômage. Le taux d'insertion dans l'enseignement supérieur et la recherche est d'environ 40 %, de 20 % dans le secteur public et de 31 % dans le secteur privé.

Pour améliorer l'insertion professionnelle des docteurs, l'ED a développé un véritable travail collaboratif avec les collectivités locales (notamment la Communauté d'Agglomération de Plaine Commune). Un livret de compétences à destination des professionnels a été judicieusement conçu pour faire connaître l'ED et le doctorat auprès du monde socio-économique. L'ED participe également à des forums et déjeuners organisés avec les milieux professionnels, jouant ainsi un rôle actif dans la valorisation des compétences de ses docteurs.

### ● Appréciation globale :

L'ED *ERASME* a su développer une gouvernance efficace et une politique scientifique fondée sur la transdisciplinarité (contrats fléchés notamment), ce qui est une stratégie adaptée au large spectre disciplinaire qu'elle recouvre.

Elle a développé une offre de formation scientifique et méthodologique efficace et personnalisable, dont les doctorants perçoivent d'autant plus la finalité qu'ils en sont parties prenantes.

Elle assure efficacement la diffusion d'une culture scientifique large en permettant la rencontre des doctorants, dans les journées d'études mais aussi en soutenant l'association des doctorants et le projet de Maison des Doctorants.

Elle déploie des efforts considérables et use de nombreux outils pour favoriser l'insertion professionnelle des docteurs qui est l'une de ses priorités. Il en découle une ED bien implantée dans son environnement socio-économique, mais aussi dans son environnement académique, à travers ses actions communes avec l'ED *GALILEE* et sa participation active au PRES Sorbonne Paris Cité (notamment l'organisation des doctoriales en 2012).

On peut déplorer un fort taux d'abandon de thèse, de l'ordre de 50 %. Les causes paraissent néanmoins à rechercher davantage au niveau du manque de suivi des docteurs par certains directeurs de thèse encore attachés à un modèle aujourd'hui contesté de direction de thèse (fondé sur une relation bilatérale et des échanges très espacés dans le temps) et au manque de moyens matériels de certains laboratoires qui ne peuvent pas accueillir dans leurs locaux les doctorants dont la solitude et l'isolement peuvent les conduire à renoncer (sachant qu'en outre, 60 % des doctorants sont étrangers). Cette faiblesse n'est pas masquée dans le bilan de l'ED (le comité en sait gré à ses responsables), l'équipe de direction étant très consciente du problème et s'efforçant d'agir au niveau de l'ED par différents moyens : groupe de parole, disponibilité de la direction et du personnel administratif, soutien fort au projet de Maison des Doctorants. Une politique plus sévère de sélection des doctorants à l'entrée pourrait venir conforter un dispositif de suivi déjà conséquent mais là encore, une coopération active des laboratoires est nécessaire.

### ● Points forts :

- Une gouvernance efficace et bien pensée, avec une direction dynamique, au service des doctorants.
- Une politique scientifique autonome et intelligemment articulée avec les spécificités des unités de recherche.
- Des liens solides avec l'environnement socio-économique qui se concrétisent par des actions concrètes de valorisation des compétences des docteurs.
- Un réel souci de l'insertion professionnelle et de la responsabilisation des doctorants.
- Une offre de formation variée et souple.
- Un soutien financier de l'Université Paris 13 au niveau des contrats doctoraux et du budget de fonctionnement.
- Une volonté de l'ED de soutenir les doctorants, dans leur production scientifique et dans leurs actions collectives (association, journées d'études).

### ● Points faibles :

- Un taux d'abandon inquiétant en première et deuxième année.
- La coopération des directeurs de thèse et d'unités de recherche n'est peut-être pas à la hauteur de la qualité de l'action de l'ED, ce qui peut nuire à la qualité de la formation des doctorants.

## Recommandations pour l'établissement

L'ED devrait poursuivre la politique scientifique et pédagogique mise en œuvre lors du quadriennal et qui lui permet de remplir pleinement ses missions, au service des doctorants.

A l'avenir, l'ED devrait pouvoir s'appuyer davantage sur les équipes de recherche (dont le rôle dans l'encadrement des doctorants mériterait d'être mieux défini) et les directeurs de thèse (qui ne perçoivent pas toujours la nécessité d'élargir la relation doctorant/directeur de thèse à un environnement de recherche plus large). L'Université Paris 13 devrait jouer un rôle majeur dans l'amélioration des relations entre les unités de recherche, les directeurs de thèse et les doctorants, en soutenant l'ED dans la réalisation de ses missions et en l'incitant à poursuivre sa politique.

Il apparaît essentiel de permettre aux étudiants de se réunir dans un lieu de travail dédié. Il conviendrait donc de doter l'association des doctorants d'un local permettant d'accueillir les doctorants (notamment ceux qui ne peuvent pas être accueillis au sein de leur laboratoire) en attendant la construction de la Maison des Doctorants, dans le cadre du Campus Condorcet.

L'ED devrait être soutenue dans la mise en place de l'enseignement à distance qui est une excellente idée, compte tenu du nombre important de doctorants salariés et étrangers.

## Notation

- Fonctionnement et adossement scientifique (A+, A, B, C) : A+
- Encadrement et formation (A+, A, B, C) : A
- Suivi et insertion (A+, A, B, C) : A+